

## CAMPAGNE DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE POUR LA SENSIBILISATION SUR LA VIOLENCE AUPRES DES JEUNES

### DOSSIER DE PRESSE

En partenariat avec les Provinces, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie lance une grande campagne de sensibilisation des jeunes à la violence.

Le thème central de cette campagne est « la parole », qui représente le premier pas vers la reconnaissance et la résolution des problèmes de violence.

Le dispositif de communication, en plusieurs étapes, s'étalera jusqu'à la fin de l'année scolaire, avec pour objectif premier de déclencher la réflexion et le dialogue sur ce thème auprès des jeunes de 12 à 18 ans.

---

#### HISTORIQUE

Les travaux de réflexion sur l'augmentation de la violence en Nouvelle-Calédonie et en particulier des violences faites aux femmes, menées par différentes commissions dans les Provinces ont conduit à un plan global de sensibilisation sur 5 ans, à destination de tous les publics sensibles.

Les jeunes de 12 à 18 ans ont été choisis comme première cible à sensibiliser car ils représentent le terreau d'une nouvelle citoyenneté, une génération en devenir susceptible de faire germer une nouvelle attitude vis à vis de la violence. En même temps, les jeunes sont aussi souvent les victimes directes ou indirectes de la violence (violence domestique, scolaire, routière...), et ils sont les plus mal armés pour y répondre.

---

#### LA PAROLE

*« La violence, en parler, c'est déjà agir »*

Le slogan de la campagne exprime clairement les ambitions de cette opération. Plutôt qu'un message moralisateur du type « bien/mal », l'accent est mis sur la parole, le dialogue et l'échange comme instrument pour briser la « loi du silence » qui entoure le phénomène de la violence en Nouvelle-Calédonie :

- non-reconnaissance ou sous-estimation du problème et de ses origines
- ignorance ou mépris des codes moraux et légaux
- absence de dialogue et de débat public sur les causes et les conséquences
- tabou sur la dénonciation des actes de violence

En encourageant le dialogue et la réflexion, en particulier auprès des jeunes, la campagne veut promouvoir des valeurs positives en réponse à cette « loi du silence » :

- l'échange et le respect comme moyen de compréhension mutuelle

- supériorité de la parole sur la violence pour résoudre les conflits
- devoir de parole, de la victime ou du témoin (devoir légal)
- le débat public — dans tous les cercles, depuis les institutions publiques, les médias, jusqu'à l'école et la famille — comme instrument de mobilisation générale contre ce fléau
- Informer pour lutter contre l'ignorance volontaire ou involontaire : différentes formes de violence, conséquences directes et indirectes, cadre légal

---

## DÉROULEMENT

---

### 1/ Concours

---

Concours ouvert aux 12/18 ans de toute la Nouvelle-Calédonie. Lancement du concours en juin, distribution des prix en novembre.

Plusieurs catégories sont proposées afin d'élargir les modes d'expression :

- Création graphique : illustration, logo, affiche, photo...
- Création écrite : slogan, poème, chanson...
- Création multimédia : musique, vidéo, informatique...
- Création collective : projet réalisé par une classe ou un groupe : théâtre, danse...

La variété des catégories, même si elle complique l'organisation du concours, permettra à chacun de trouver le mode d'expression qui lui est propre, quel que soit son âge ou ses goûts personnels, l'objectif étant de donner à tous l'occasion d'exprimer un point de vue personnel sur le problème général de la violence.

Chaque catégorie est dotée de 3 premiers prix attractifs (pour 3 tranches d'âge : moins de 14 ans ; 14 à 16 ans ; plus de 16 ans) et de 2èmes et 3èmes prix dans chaque tranche d'âge. Les lots (voir liste complète dans le règlement en annexe) sont offerts par les 3 Provinces ainsi que par quelques entreprises publiques ou privées (OPT, Goro Nickel). Un tee-shirt à l'effigie de la campagne a aussi été distribué aux 500 premiers candidats inscrits. Une large diffusion de ce concours dans les établissements scolaires du secondaire (collèges et lycées) a donné la possibilité aux enseignants de rebondir sur les thèmes abordés, pour susciter le dialogue et la réflexion dans les classes, soit par l'encadrement de projets collectifs, soit dans le cadre de projets pédagogiques.

Les résultats des inscriptions ont dépassé les prévisions, puisque **plus de 800 jeunes (plus de 1000 en comptant la catégorie collective)** ont répondu présents (voir statistiques jointes). Ils ont jusqu'au **30 septembre 2005** pour faire parvenir leur projet.

### 2/ Télévision

---

Le cœur de la campagne de sensibilisation est constitué par une série de **5 dessins animés** de 30 secondes dont la diffusion démarre le 16 septembre en télévision, au cinéma et dans les bus de la ville de Nouméa. Résolument novateurs, et ciblés sur le public jeunes, ces dessins animés reprennent l'esthétique du « manga », qui a connu un très net succès auprès des jeunes lors de la première phase (concours).

Chaque film est centré sur un thème particulier de la problématique de la violence (*vivre ensemble, dialoguer et échanger, s'exprimer, être solidaire, s'engager...*), illustré par une scène vécue par l'un des trois personnages emblématiques de la

campagne. Chaque film s'attachera, plutôt qu'à imposer un message moralisateur, à déclencher l'interrogation, le retour sur soi et le dialogue, en dédramatisant le sujet par le biais du dessin et de l'humour.

Les films seront également mis à la disposition des établissements scolaires pour l'organisation de projections-débats, ou autres initiatives, et téléchargeables très prochainement sur le site du gouvernement ([www.gouv.nc](http://www.gouv.nc)).

### **3/ Matériel pédagogique**

---

En plus de la campagne audio-visuelle, le matériel pédagogique destiné à être présenté ou distribué dans les établissements scolaires sera complété par :

- Une série d'affiches reprenant les thèmes des films sera largement diffusée dans les collèges, lycées et lieux publics, pour toucher la cible au plus près et multiplier les occasions de questionnement sur le sujet.
- Un livret explicatif, reprenant de manière plus approfondie les 5 thèmes de la campagne TV, sera également distribué, afin d'apporter des réponses concrètes aux questions soulevées. Ce livret présentera la « Charte Ruban Vert », point de départ pour la mise en place de « clubs de médiateurs » dans les collèges et lycées (*voir : [www.rubanvert.net](http://www.rubanvert.net)*).
- D'autre part, les créations du concours seront exploitées ultérieurement, soit sous forme d'expositions, soit pour être intégrées dans les campagnes à venir.

---

### **CALENDRIER**

---

- 16 septembre : lancement dessins animés
- 30 septembre : clôture du concours
- Novembre : remise des prix concours